## Repère de la formation

## Certificat d'Aptitude Professionnelle Services Hôteliers

### SOMMAIRE

1 - Le diplôme		
Référentiel des activités professionnelles		3
Tableaux de croisement		5
2 - La formation		
Aspects pédagogiques et organisationnels		
Remarque préliminaire		8
Tenue professionnelle des apprenants		8
Additif au guide d'équipement des métiers de l'hôtellerie et de la restauration		9
Périodes de formation en entreprise (P.F.E.)		10
3 - L'évaluation		
	U1	U2
Tableaux de croisement	13	22
Listes des compétences et des savoirs associés des situations d'évaluation en centre de formation	14	23
Tableaux d'exigences	15	24
Grilles d'évaluation en centre de formation	17	26
Grilles d'évaluation en entreprise	19	28
Grilles récapitulatives	21	30
4 – Formation complémentaire diplômante		31

Grilles horaires .....

32

#### Référentiel des Activités Professionnelles (R.A.P).

#### **DÉFINITION**

Le titulaire du C.A.P. Services Hôteliers assure la remise en état des chambres, des lieux d'hébergement et des parties communes de l'établissement. Il participe à la gestion du linge et peut être amené à en effectuer l'entretien. Il prend en charge le petit déjeuner à l'étage et/ou en salle. Il contribue à l'accueil et au bien être d'une clientèle française et étrangère.

#### **CONTEXTE PROFESSIONNEL**

#### **Emplois concernés**

Le titulaire du C.A.P. Services Hôteliers peut accéder aux emplois de

- femme de chambre ou valet,
- équipier(e),
- employé(e) d'étage,
- aide hôtelier(e),
- employé(e) de services hôteliers.
- linger(e).

Après expérience professionnelle, il pourra occuper un poste de première femme de chambre ou premier valet.

#### Secteurs économiques

L'activité d'un titulaire de C.A.P. Services Hôteliers s'exerce, en priorité dans les hôtels et les résidences hôtelières, dans les centres d'hébergement para hôteliers (résidences médicalisées, maisons de retraite, centres de cures, centres de loisirs...) mais aussi au sein d'entreprises prestataires de services.

#### Place dans l'organisation de l'entreprise

En fonction du type ou de la taille de l'établissement, le titulaire de ce CAP est placé sous l'autorité directe d'un(e) gouvernant(e) ou d'un responsable d'exploitation.

#### Environnement technique de l'emploi

Il exerce son activité dans un environnement technique et commercial tel que :

- chambres ou appartements,
- lieux d'hébergement,
- salons, hall, parties communes, (espaces loisirs, de remise en forme...),
- office, lingerie, buanderie.

Il utilise certains équipements, des matériels professionnels et des produits d'entretien.

#### Conditions de travail

Le titulaire du C.A.P. Services Hôteliers peut être amené à travailler en horaires décalés, en fin de semaine et les jours fériés. L'environnement professionnel dans lequel s'exerce son activité exige un comportement et une tenue adaptés, une bonne résistance physique, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

#### C.A.P. Services Hôteliers

#### **DÉLIMITATION ET PONDÉRATION DES ACTIVITÉS**

Le champ d'intervention du titulaire, du C.A.P. Services Hôteliers se situe dans le cadre des fonctions suivantes :

- 1 Entretien des locaux,
- 2 Gestion, utilisation et entretien du linge,
- 3 Service de restauration à l'étage,
- 4 Communication.

Selon la taille, le type et la catégorie de l'établissement dans lequel s'exerce son activité, le titulaire du C.A.P. Services Hôteliers aura plus ou moins d'autonomie. Néanmoins, dans la fonction entretien des locaux, il sera souvent amené à s'autocontrôler.

#### C.A.P. Services Hôteliers

## TABLEAUX DE

**CROISEMENT** 

#### MISE EN RELATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Fonctions		Capacités		Compétences terminales
Entretien des locaux	C 1	Préparer	C 11	Préparer les matériels, les produits d'entretien, les produits d'accueil et les supports de vente.
Gestion, utilisation et entretien du linge.			C 12	Préparer les denrées nécessaires au petit déjeuner.
Service de restauration à l'étage.			C 13	Sélectionner le linge propre.
Communication			C 14	Préparer le départ du linge sale.
Entretien des locaux.	C 2	Organiser, gérer	C 21	Organiser et gérer son travail
Gestion, utilisation et entretien du linge.			C 22	Participer à la prévision des besoins
Service de restauration à l'étage.			C 23	Gérer le linge
Ů			C 24	Répartir le linge.
	C 3	Réaliser	C 31	Entretenir les lieux d'hébergement (chambres, appartements)
			C 32	Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels.
Entretien des locaux.			C 33	Mettre en place la salle, les buffets, les plateaux de petits déjeuners et autres plateaux repas.
Gestion, utilisation et entretien du linge.			C 34	Servir le petit déjeuner à l'étage, en salle et les plateaux repas.
Service de restauration à l'étage.			C 35	Réapprovisionner le buffet et le minibar.
Communication			C 36	Débarrasser les plateaux et les buffets.
			C 37	Nettoyer et ranger les équipements, les matériels et les produits.
			C 38	Conditionner le linge sale
			C 39	Entretenir le linge.
Entretien des locaux	C 4	Communiquer	C 41	Prendre contact et informer le client, l'équipe, les tiers.
Service de restauration à l'étage.			C 42	Prendre commande d'un petit déjeuner et autres prestations
Communication			C 43	Renseigner les documents internes et externes.
			C 44	Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.
Entretien des locaux.	C 5	Contrôler	C 51	Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.
Gestion, utilisation et entretien du linge.			C 52	Vérifier les tâches effectuées.
Service de restauration à l'étage.			C 53	Contrôler l'approvisionnement du buffe et du mini-bar.
			C 53	Contrôler le linge.

#### MISE EN RELATION DES CAPACITÉS, DES COMPÉTENCES TERMINALES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

		SAVOIRS ASSOCIÉS							
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
Capacités	Compétences terminales	L'environnement économique , juridique des entreprises hôtelières et assimilées	La structure d'accueil	Le personnel	Les unités d'hébergement	Les équipements	Les produits	Le linge	Les relations commerciales et le client
C 1 Préparer	Préparer les matériels, les produits C 11 d'entretien, les produits d'accueil et les supports de vente.								
	C 12 Préparer les denrées nécessaires au petit déjeuner.								
	C 13 Sélectionner le linge propre.								
	C 14 Préparer le départ du linge sale.								
C 2 Organiser,	C 21 Organiser et gérer son travail								
Gérer	C 22 Participer à la prévision des besoins								
	C 23 Gérer le linge								
	C 24 Répartir le linge.								
C 3 Réaliser	C 31 Entretenir les lieux d'hébergement (chambres, appartements)								
	C 32 Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels.  Mettre en place la salle, les buffets, les								
	C 33 plateaux de petits déjeuners et autres								
	C 34 Servir le petit déjeuner à l'étage, en salle et les plateaux repas.								
	C 35 Réapprovisionner le buffet et le mini-bar.				,				
	C 36 Débarrasser les plateaux et les buffets.								5
	C 37 Nettoyer et ranger les équipements, les matériels et les produits.								
	C 38 Conditionner le linge sale								
	C 39 Entretenir le linge.								
C 4 Communiquer	C 41 Prendre contact et informer le client, l'équipe, les tiers.								
	C 42 Prendre commande d'un petit déjeuner et autres prestations								
	C 43 Renseigner les documents internes et externes.								
	C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.								
C 5 Contrôler	C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.								
	C 52 Vérifier les tâches effectuées.								
	C 53 Contrôler l'approvisionnement du buffet et du mini-bar.								
	C 54 Contrôler le linge.								

Repères pour la formation 7

#### **ASPECTS PÉDAGOGIQUES ET ORGANISATIONNELS**

#### REMARQUE PRÉLIMINAIRE

Il est essentiel que les professeurs d'enseignement professionnel responsables de la formation à savoir : les professeurs de services et commercialisation, de sciences appliquées et de gestion procèdent à une mise à plat du référentiel afin d'identifier les compétences et les savoirs associés inhérents à chaque discipline.

Ils doivent élaborer un projet de formation commun et cohérent

## TENUES PROFESSIONNELLES DES APPRENANTS

Il faut exiger deux tenues professionnelles adaptées aux services concernés :

- tenue pour le travail des étages
- tenue pour le service du petit déjeuner ou autre prestation

Il convient de veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

## ADDITIF AU GUIDE D'ÉQUIPEMENT DES MÉTIERS DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

#### I - LOCAUX

Il serait souhaitable, lors de la mise en place du C.A.P. SERVICES HOTELIERS que l'établissement puisse disposer de six chambres d'application, d'une salle pour les petits déjeuners et d'espace réservé à l'entretien du linge.

Sachant que l'office d'étage doit comprendre trois secteurs distincts :

- linge propre
- linge sale
- matériels et produits d'entretien

#### II - MATÉRIEL

#### 1 - ESPACE RÉSERVÉ A L'ENTRETIEN DU LINGE

- machine à laver
- sèche linge
- table à repasser
- fer vapeur ou centrale vapeur
- machine à coudre
- boîte à couture
- portants
- sacs à linge sale
- housses
- sacs à linge vêtements clients
- évier à double bac
- étagères pour le linge
- placards fermés à clé pour les produits d'entretien
- planning
- poste micro informatique (ordinateur avec logiciel(s) professionnel(s), scanner et imprimante)
- téléphone

#### 2 - CAFÉTERIE

- moulin à café
- bouilloire
- thermos
- four à micro-ondes
- machine à glaçons
- lave vaisselle
- matériel de cuisson
- matériel divers
- placards fermés à clé (denrées et produits d'entretien)
- tableau d'affichage
- poste micro informatique (ordinateur avec logiciel(s) professionnel(s), scanner et imprimante)
- téléphone

#### PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

#### I - OBJECTIFS

La formation en milieu professionnel doit permettre au candidat de découvrir les réalités professionnelles du secteur hôtelier et d'acquérir les compétences : savoir-faire, savoirs et savoir-être, notamment :

- de remettre en état les unités d'hébergement,
- d'entretenir, de participer à la gestion, au contrôle du linge,
- d'assurer le service du petit déjeuner,
- de communiquer avec la clientèle à l'étage et / ou en salle.

#### En outre, elle facilite le développement des qualités professionnelles telles que :

- la présentation conforme à l'image, à la culture d'entreprise,
- le sens de la relation, la courtoisie, la disponibilité, l'honnêteté, la discrétion,
- le sens de l'observation, l'esprit d'équipe, la réactivité et l'adaptabilité à des situations diverses.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Elles concilient au mieux les objectifs de formation et les contraintes de l'entreprise.

#### 2 - DURÉE, FORME ET MODALITÉS

#### 2.1 - Candidats relevant de la voie scolaire

La durée totale obligatoire au sein d'une structure hôtelière est de 14 semaines, réparties sur les deux années de formation :

- 6 semaines en première année de formation qui peuvent être fractionnées en trois périodes maximum
- 8 semaines en terminale (fractionnables en périodes de quatre semaines).

Le choix des dates des périodes de formation en entreprise est laissé à l'initiative des établissements, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique pour tenir compte des conditions locales.

Si une période se situe après la fin de l'année scolaire, l'élève doit obligatoirement bénéficier de quatre semaines consécutives de congés au titre des vacances scolaires fixées par le calendrier officiel, sauf dérogation accordée par le recteur en fonction du contexte régional.

Un candidat qui pour une raison de force majeure, dûment constatée n'effectue qu'une partie de sa période de formation en entreprise peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant informé de sa situation.

Conformément à la circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 note du 13/07/2001) l'établissement doit trouver pour chaque élève un lieu d'accueil pour les périodes de formation en entreprise en fonction des objectifs de formation.

La formation en entreprise doit faire l'objet d'une convention entre l'établissement fréquenté par l'élève et les entreprises d'accueil. Cette convention est établie conformément aux dispositions en vigueur (note de service n° 95-241 du 15/10/1996-BOEN n° 38 du 24 octobre 1996)

Pendant la formation en milieu professionnel le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ceux-ci effectuent plusieurs visites au cours de la formation en entreprise.

#### C.A.P. Services Hôteliers

#### 2.2. - Candidats relevant de la voie de l'apprentissage

- a) La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions en vigueur du code du travail.
- b) La période de formation en entreprise auprès du maître d'apprentissage et les activités effectuées respectent les objectifs définis ci-dessus (cf. & 1).

#### 2.3 - Candidats relevant de la voie de la formation continue

La durée de la formation en entreprise est de 14 semaines.

Toutefois les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en entreprise s'ils justifient d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

#### 3 - L'évaluation

## Épreuve EP1 / U1 – Entretien des Unités d'hébergement et service du linge

l ableau de croisement	13
Liste des compétences et des savoirs associés de la situation	
d'évaluation en centre de formation	14
Tableau d'exigences	15
Grille d'évaluation en centre de formation	17
Grille d'évaluation en entreprise	19
Grille récapitulative	21

#### Épreuve EP2 / U 2 – Service du Petit Déjeuner

Tableau de croisement	22
Liste des compétences et des savoirs associés de la situation	
d'évaluation en centre de formation	23
Tableau d'exigences	24
Grille d'évaluation en centre de formation	25
Grille d'évaluation en entreprise	27
Grille récapitulative	29

#### 3 - L'évaluation

#### Tableau de croisement

#### UNITÉ U1 - ENTRETIEN DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT ET SERVICE DU LINGE

			SAVOIRS ASSOCIÉS							
			S1	S2	S3	S4	S5	S6	<b>S</b> 7	
	Capacités	Compétences terminales	L'environnement économique , juridique des entreprises hôtelières et assimilées	La structure d'accueil	Le personnel	Les unités d'hébergement	les équipements	Les produits	Le linge	
C 1	Préparer	C 11 Préparer les matériels, les produits d'entretien, les produits d'accueil et les supports de vente.								
		C 13 Sélectionner le linge propre.								
		C 14 Préparer le départ du linge sale.				S				
C 2	Organiser,	C 21 Organiser et gérer son travail	S	S						
	Gérer	C 22 Participer à la prévision des besoins		S	S	S				
		C 23 Gérer le linge		S						
		C 24 Répartir le linge.		S						
C 3	Réaliser	Entretenir les lieux d'hébergement (chambres C 31 appartements)								
		C 32 Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels.	5							
		C 35 Réapprovisionner le buffet et le mini-bar.			S					
		Nettoyer et ranger les équipements, les matériels ε C 37 les produits.								
		C 38 Conditionner le linge sale								
		C 39 Entretenir le linge.								
C 4	Communiquer	C 43 Renseigner les documents internes et externes.	S	S		S				
		C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.	S	S						
C 5	Contrôler	C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.	S	S	S					
		C 52 Vérifier les tâches effectuées.	S	S	S					
		Contrôler l'approvisionnement du buffet et du min C 53 bar.	,.	S						
		C 54 Contrôler le linge.		S						

S

RELATION FONDAMENTALE

**RELATION SECONDAIRE** 

**AUCUNE RELATION** 

Repères pour la formation 13

## ÉPREUVE EP1 / U1 – ENTRETIEN DES UNITÉS d'HÉBERGEMENT ET SERVICE DU LINGE

#### Listes des compétences et des savoirs associés

#### Situation d'évaluation en centre de formation

- 1. L'organisation du poste de travail et la préparation des équipements, des matériels, des produits, du linge (sous forme d'atelier)
  - C 11 Préparer les matériels, les produits et les supports de vente.
  - C 13 Sélectionner le linge propre.
  - C 21 Organiser et gérer son travail.
  - C 22 Participer à la prévision des besoins.
  - C 52 Vérifier les tâches effectuées.
- 2. La réalisation pratique des techniques d'entretien et de remise en état des unités d'hébergement, (sous forme d'atelier).
  - C 31 Entretenir les lieux d'hébergement (chambres, appartements...)
  - C 32 Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels.
  - C 35 Réapprovisionner le mini-bar.
  - C 37 Nettoyer et ranger les équipements, les matériels, les produits.
  - C 43 Renseigner les documents internes et externes.
  - C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.
  - C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.
  - C 52 Vérifier les tâches effectuées.
  - C 53 Contrôler l'approvisionnement du mini-bar.
- 3. L'entretien, la gestion et le contrôle du linge (sous forme d'atelier)
  - C 14 Préparer le départ du linge sale.
  - C 23 Gérer le linge.
  - C 24 Répartir le linge.
  - C 38 Conditionner le linge sale.
  - C 39 Entretenir le linge.
  - C 43 Renseigner les documents internes et externes.
  - C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.
  - C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.
  - C 52 Vérifier les tâches effectuées.
  - C 54 Contrôler le linge.
- 4. Le domaine de l'environnement technologique, scientifique, économique et juridique.
  - S 1 L'environnement économique, juridique des entreprises hôtelières et assimilées
  - S 2 La structure d'accueil
  - S 3 Le personnel
  - S 4 Les unités d'hébergement
  - S 51 Le mobilier, le matériel de l'unité chambre
  - S 52 Le mobilier, le matériel des autres lieux d'hébergement
  - S 54 Le petit matériel, les machines d'entretien et de protection des sols
  - S 55 L'hygiène et la sécurité
  - S 62 Les produits du mini-bar
  - S 63 Les produits de nettoyage et d'entretien
  - S 64 Les produits d'accueil et les éléments d'ambiance
  - S 65 Les étiquettes des produits
  - S 66 Le stockage des produits
  - S 67 La sécurité : analyse des risques dus à la manipulation et au stockage des produits
  - S 7 Le linge

#### TABLEAU D'EXIGENCES

ÉVALUATIONS	COMPÉTENCES et SAVOIRS ASSOCIÉS
L'organisation du poste de travail et la préparation des équipements, des matériels, des produits, du linge (sous forme d'atelier)	Les travaux proposés doivent permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences terminales :  C 11 C 21  plus 1 compétence au choix parmi : C 13 C 22 C 52
2 - La réalisation pratique des techniques d'entretien et de remise en état des unités d'hébergement, (sous forme d'atelier).	Les travaux proposés doivent permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences terminales: C 31 C 32 C 37 C 52  • plus 2 compétences au choix parmi: C 35 réapprovisionner le mini bar C 43 C 44 C 51 C 58 contrôler l'approvisionnement du mini bar
3 - L'entretien, la gestion et le contrôle du linge. (sous forme d'atelier)	Les travaux proposés doivent permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences terminales :  C 24 C 43 C 52 C 54  • plus 2 compétences au choix parmi :  C 14 C 23 C 38 C 39 C 44 C 51

#### **ÉVALUATIONS**

#### COMPÉTENCES et SAVOIRS ASSOCIÉS

4 – L'environnement technologique, scientifique, économique et juridique. (sous forme écrite ou orale) L'évaluation proposée doit permettre d'évaluer des savoirs associés fondamentaux caractéristiques du diplôme dont obligatoirement une question relative à la législation du travail.

Cette évaluation comprend :

- 12 à 15 questions correspondant aux exigences du référentiel, choisies parmi :
  - S 1
  - S 3
  - S 4
  - S 55
  - S 65
  - S 7

Ces questions seront représentatives de l'ensemble du domaine et comprendront :

- 3 à 4 questions relatives à la technologie
- 3 à 4 questions relatives aux sciences appliquées
- 6 à 7 questions relatives à la gestion, à l'économie, à la législation.
- plus 5 à 8 questions choisies parmi :
  - S 2
  - S 51
  - S 52
  - S 54
  - S 62
  - S 63
  - S 64
  - S 66

S 67 La sécurité : analyse des risques dus à la manipulation et au stockage des produits

S 68 Le stockage des produits

#### Soit:

- 2 à 3 questions de technologie
- 2 à 3 questions de sciences appliquées
- 1 à 2 question(s) de gestion, économie ou législation.

Cette évaluation sera conduite, impérativement, par des professeurs de services et commercialisation, de sciences appliquées et de gestion.

Elle fera partie de l'évaluation de la pratique sous forme d'ateliers ou sera dissociée.

#### C.A.P. SERVICES HÔTELIERS Session Établissement Candidat N° Nom Prénom Date GRILLE D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION **ÉPREUVE** ENTRETIEN DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT **EP1/U1** et SERVICE DU LINGE ÉVALUATION **PROPOSITION DE NOTE** ΤI B TB TB 0 2 3 1°) L'organisation du poste de travail et la préparation des équipements, des matériels, des produits, du linge а Préparer les matériels, les produits et les supports de vente X Organiser et gérer son travail **TOTAL** nombre de compétences évaluées : X 2 **Note** 12 3 X ΤI В TB 3 0 2°) La réalisation pratique des techniques d'entretien et de remise en état des unités d'hébergement а Χ 🗅 Entretenir les lieux d'hébergement chambres, appartements □ Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels □ Nettoyer et ranger les équipements, les matériels, les produits **TOTAL** □ Vérifier les taches effectuées b nombre de compétences évaluées X Note

/6

3

С

X

	ntretien, la gestion et le contrôle du linge  Répartir le linge  Renseigner les documents internes et externes  Vérifier les tâches effectuées  Contrôler le linge			TI 0		B 2	TB 3	] b ] <b>c</b>
4° ) L'er éconon	nvironnement technologique, scientifique, nique et juridique							
	Technologie (5 à 7 questions)					1	- alat	
	Sciences appliquées ( 5 à 7 questions)				_	sur 1,	point 5 poin	ıts
	Gestion, Economie, Législation (7 à 9 questions)				-	sur 1,	, 5 poir	nts
						=	Note	/ 4
` '	nbre de fois ou les cases sont cochées nbres de compétences évaluées						$\overline{}$	
(C) Holl	ibles de competences evaluees	SOUS TOTAL						/ 14
Justific	cation des notes inférieures à la moyenne :							_
								- - -
	Nom et émargement des professeurs	Nom et émargen	nent (	du ou	des	profes	sionr	nels
I								
Ĭ								

# C.A.P. SERVICES HÔTELIERS Établissement Nom Prénom Session Candidat N°

#### **GRILLE D'ÉVALUATION EN ENTREPRISE**

ÉPREUVE EP1 / U 1

## ENTRETIEN DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT et SERVICE DU LINGE

Période du au

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	ÉVALUATION	PROPOSITION DE NOTE
	TI I B TB	
1° ) Entretenir les unités d'hébergement		TI I B TB 0 1 2 3
<ul> <li>□ Préparer sélectionner les produits, les matériels et le linge propre</li> <li>□ Organiser son poste de travail dans une logique des tâches</li> <li>□ Entretenir les lieux d'hébergement ( chambres, appartements)</li> <li>□ Nettoyer les locaux communs, les salons, le hall, les espaces loisirs.</li> <li>□ Mettre en place les élements d'ambiance ( produits d'accueil,</li> </ul>		X =
documents, presse, fleurs) en fonction des standards de qualité		nombre de
2°) Assurer le service du linge  Trier, compter le linge sale Repérer les anomalies et les dystonctionnements Contrôler son travail		compétences  évaluées  b X 2 Note c x 3
ATTITUDES PROFESSIONNELLES	ÉVALUATION	PROPOSITION DE NOTE
<ul> <li>Respecter le règlement intérieur ( assiduité, ponctualité, tenue hygiène, langage)</li> </ul>	TI I B TB	TI I B TB 0 1 2 3 a
S'adapter à l'image de l'entreprise		
☐ Appliquer les consignes de travail		TOTAL
☐ S'adapter aux méthodes de travail		-
☐ S'intégrer à l'équipe de travail		b
☐ S'impliquer dans son travail		nombre de
☐ Prendre des initiatives		compétences C  évaluées  b X 4 Note c x 3

**a** = nombre de fois où les cases sont cochées

	ENCES PROFESSIONNELLES  JDES PROFESSIONNELLES  Sous Total	/2/4	
<b>Évaluateurs :</b> Entreprise	Noms	Cachet de l'entrepr	ise
Professionnels			
Observations :		Émarge	ements

Académie	Session	
Établissement		
C.A.	P. Services Hôt	eliers
Candidat : NOM		
Prénom		
Épreuve EP1 / U1	Entretien des uni	tés d'hébergement
	et service du ling	<del>_</del>
GRIL	LE RÉCAPITULA	TIVE
Évaluations	Proposi	tion de Notes
en centre de formation   ⊏	⇒ sous total :	sur 14 points
en entreprise	—⇒ sous total :	sur 6 points
	Total	sur 20 points
	points entiers ou 1/2 poi	ints
	Coefficier nt 8	
	Note coefficientée	
Appréciations :		Cachet du centre de formation

#### Tableau de croisement

#### UNITÉ U2 - SERVICE DU PETIT DÉJEUNER

			SAVOIRS ASSOCIÉS			ÉS
			S5	S6	<b>S</b> 7	S8
	Capacités	Compétences terminales	les équipements	Les produits	Le linge	Les relations commerciales er le client
C 1	Préparer	C 11 Préparer les matériels, les produits d'entretien, les produits d'accueil et les supports de vente.				
		C 12 Préparer les denrées nécessaires au petit déjeuner.				
		C 13 Sélectionner le linge propre.				
		C 14 Préparer le départ du linge sale.			S	
C 2	Organiser,	C 21 Organiser et gérer son travail				
	Gérer	C 22 Participer à la prévision des besoins	S		S	
		C 23 Gérer le linge				
		C 24 Répartir le linge.				
C 3	Réaliser	C 33 Mettre en place la salle, les buffets, les plateaux de petits déjeuners et autres plateaux repas.			S	
		C 34 Servir le petit déjeuner à l'étage, en salle et les plateaux repas.				
		C 35 Réapprovisionner le buffet et le mini-bar.				
		C 36 Débarrasser les plateaux et les buffets.	S			
		Nettoyer et ranger les équipements, les matériel C 37 et les produits.				
C 4	Communiquer	Prendre contact et informer le client, l'équipe, le tiers.				
		C 42 Prendre commande d'un petit déjeuner et autres prestations				
		C 43 Renseigner les documents internes et externes.				S
		C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.				
C 5	Contrôler	C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.			annan	
		C 52 Vérifier les tâches effectuées.				
		Contrôler l'approvisionnement du buffet et du C 53 mini-bar.				
		C 54 Contrôler le linge.				

RELATION FONDAMENTALE
RELATION SECONDAIRE
AUCUNE RELATION

#### ÉPREUVE EP2 / U2 – SERVICE DU PETIT DÉJEUNER

#### Listes des compétences et des savoirs associés

#### Situation d'évaluation en centre de formation

#### 1. La prise de commande d'un petit déjeuner ou autre prestation

- C 41 Prendre contact et informer le client, l'équipe, les tiers.
- C 42 Prendre commande d'un petit déjeuner et autres prestations.
- C 43 Renseigner les documents internes et externes.
- C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.

#### 2 – La préparation et le service du petit déjeuner au plateau ou en salle ou autres prestations (plateau repas)

- C 11 Préparer les matériels, les produits et les supports de vente.
- C 12 Préparer les denrées nécessaires au petit déjeuner.
- C 13 Sélectionner le linge propre.
- C 14 Préparer le départ du linge sale.
- C 21 Organiser et gérer son travail.
- C 22 Participer à la prévision des besoins.
- C 23 Gérer le linge.
- C 24 Répartir le linge.
- C 33 Mettre en place la salle, les buffets, les plateaux de petits déjeuners et autres plateaux repas.
- C 34 Servir le petit déjeuner à l'étage, en salle et les plateaux repas.
- C 35 Réapprovisionner le buffet.
- C 36 Débarrasser les plateaux, les buffets et la salle.
- C 37 Nettoyer et ranger les équipements, les matériels et les produits.
- C 43 Renseigner les documents internes et externes.
- C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.
- C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.
- C 52 Vérifier les tâches effectuées.
- C 53 Contrôler l'approvisionnement du buffet.
- C 54 Contrôler le linge.

#### 3 - L'environnement technologique, scientifique, économique et juridique

- S 53 Les appareils, le matériel et le mobilier de la salle.
- S 55 L'hygiène et la sécurité.
- S 61 Les produits alimentaires.
- S 64 Les produits d'accueil et les éléments d'ambiance
- S 65 Les étiquettes des produits
- S 66 Le stockage des denrées et des produits
- S 67 La sécurité
- S 71 Le linge des étages
- S 73 Le linge des autres services
- S 8 Les relations commerciales et le client.

#### **TABLEAU D'EXIGENCES**

ÉVALUATIONS	COMPÉTENCES et SAVOIRS ASSOCIÉS
1 - La prise de commande d'un petit déjeuner ou autre prestation  (sous forme d'atelier relationnel)	Les travaux proposés doivent permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences terminales :     C 41     C 42  • plus 1 compétence au choix parmi :     C 43     C 44
2 - La préparation et le service du petit déjeuner au plateau ou en salle ou autre prestation (le plateau repas) (sous forme d'atelier technique)	Les travaux proposés doivent permettre l'évaluation de l'ensemble des compétences terminales : C 11 C 21 C 33 C 43 C 52 C 12 C 34 C 37  • plus 4 compétences au choix parmi : C 13 C 22 C 35 C 44 C 51 C 14 C 23 C 36 C 53 C 24 C 54
3 - L'environnement technologique, scientifique, économique et juridique ( sous forme écrite orale)	L'évaluation proposée doit permettre d'évaluer des savoirs associés fondamentaux caractéristiques du diplôme.  Cette évaluation comprend :  • 5 à 8 questions correspondant aux exigences du référentiel, choisies parmi :  S 53 S 61 S 8  S 55 S 66  S 67  Ces questions seront représentatives de l'ensemble du domaine et comprendront :  • 2 à 3 questions relatives à la technologie  • 2 à 3 questions relatives aux sciences appliquées  • 1 à 3 question(s) relatives à la gestion, à l'économie, à la législation.  • Plus 2 questions, l'une de technologie, l'autre de sciences appliquées, parmi :  S 64 S 71 S 65 S 73

Cette évaluation sera conduite, impérativement, par des professeurs de services et commercialisation, de sciences appliquées et de gestion. Elle fera partie de l'évaluation de la pratique sous forme d'ateliers ou sera dissociée.

#### C.A.P. SERVICES HÔTELIERS Session Établissement Candidat N° Nom Prénom Date **GRILLE D'ÉVALUATION EN CENTRE DE FORMATION EPREUVE** SERVICE DU PETIT DÉJEUNER **EP2 / U2 ÉVALUATION PROPOSITION DE NOTE** I B TB 1°) La prise de commande d'un petit déjeuner В TB TΙ 3 ou autre prestation а Χ Prendre contact et informer le client, l'équipe, les tiers Prendre commande d'un petit déjeuner ou autre(s) prestation(s) **TOTAL** b nombre de C compétences évaluées Note 14 3 C X 2°) La préparation et le service du petit déjeuner au plateau В TB ΤI

#### 2°) La préparation et le service du petit déjeuner au plateau ou en salle ou autre(s) prestation(s)

- 🗅 Préparer les matériels, les produits, les supports de vente
- Préparer les denrées nécessaires au petit déjeuner
- ☐ Organiser et gérer son travail
- Mettre en place la salle, dresser les buffets, les plateaux de petits déjeuner ou les plateaux repas.
- Servir le petit déjeuner à l'étage ou en salle ou les plateaux repas
- $\hfill \Box$  Nettoyer et ranger les équipements, les matériels et les produits
- □ Renseigner les documents internes et externes
- □ Vérifier les tâches effectuées

0

X

C

^	,		AOIG	
v		=	1	7
X	<b>.</b>			

2

3

а

b

C

	vironnement technologique, scientifique, ique et juridique					
	Technologie (5 à 7 questions)				sur 1,5 pc	nints
	Sciences appliquées ( 5 à 7 questions)				sur 1 point	
	Gestion, Economie, Législation (7 à 9 questions)				·	
					sur 0,5 pc	
					=	/ 3
	bre de fois ou les cases sont cochées bres de compétences évaluées					
(C) HOIII	bles de competences évaluées	SOUS TOTAL				/ 14
Justific	ation des notes inférieures à la moyenne :					
	Nom et émargement des professeurs	Nom et émargen	nent du	ou des	professior	nels

C.A.P. SERV	ICES HÔTELIERS	Session
Établissement		Candidat N°
	Nom	
	Prénom	
	GRILLE D'ÉVALUATION EN ENTR	REPRISE

ÉPREUVE EP2 / U2

#### SERVICE DU PETIT DÉJEUNER OU AUTRE PRESTATION

Période du au

i choac aa	au	
COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	ÉVALUATION	PROPOSITION DE NOTE
	TI I B TB	TI I B TB
Sélectionner et préparer le matériel, le linge propre pour le		0 1 2 3
petit déjeuner		a
☐ Mettre en place la salle, dresser le buffet, les plateaux de		x
petit déjeuner ou autre(s) prestation(s)		
Prendre contact, accueillir et renseigner les clients		TOTAL
Prendre une commande de petit déjeuner ou autre prestation		
□ Enregistrer et transmettre la commande		b
<ul> <li>Contrôler la conformité de la commande dans le respect des standards de qualité</li> </ul>		nombre de Compétences C
Assurer le service du petit déjeuner et envoyer en salle		évaluées
et/ou à l'étage		b X 3 Note
☐ Nettoyer et ranger les matériels du petit déjeuner ou autre prestation		= /3
☐ Conditionner le linge sale		c x 3
ATTITUDES PROFESSIONNELLES	ÉVALUATION	PROPOSITION DE NOTE
	TI I B TB	
		TI I B TB
		0 1 2 3
☐ Respecter le règlement intérieur ( assiduité, ponctualité, tenue		a
hygiène, langage)		x
☐ S'adapter à l'image de l'entreprise		1 =
Appliquer les consignes de travail		TOTAL
S'adapter aux méthodes de travail		TOTAL
S'intégrer à l'équipe de travail		b
□ S'impliquer dans son travail		nombre de
☐ Prendre des initiatives		compétences C
		évaluées
		b X 3 Note
		= /3
		c x 3

a = nombre de fois où les cases sont cochées

C = nombre d'activités réalisées

COMPÉT	ENCES PROFESSIONNELLES	/3
ATTITU	JDES PROFESSIONNELLES	/3
	Sous Total	/ 6
<b>Évaluateurs :</b> Entreprise	Noms	Cachet de l'entreprise
Professionnels		
Observations :		Émargements

Académie			Session		
Établisseme	ent				
	C.A.	P. Servi	ces Hôtel	iers	
Candidat :	NOM				

#### Épreuve EP2 / U2 Service du petit déjeuner

GRILLE RÉCAPITULATIVE			
Évaluations	Propos	ition de Notes	
en centre de formation —	⇒ sous total :	sur 14 points	
en entreprise	⇒ sous total :	sur 6 points	
	Total  points entiers ou 1/2 po  Coefficier nt 5  Note coefficientée		
	Note coefficientee	<u> </u>	
Appréciations :		Cachet du centre de formation	

16 janvier 2004

#### 4 – Formation complémentaire diplômante

## Post B.E.P. des métiers de la restauration et de l'hôtellerie dominante production de services

pour l'obtention du C.A.P. Services Hôteliers.

#### 1 - OBJECTIF

Cette formation complémentaire vise à apporter au titulaire du B.E.P. des métiers de la restauration et de l'hôtellerie, dominante production de services, la possibilité d'élargir le champ des compétences inhérentes à l'entretien des unités d'hébergement et au service du linge.

#### 2 - MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

#### 2.1 - Durée de la formation : 6 mois

- 10 semaines en centre de formation
- 14 semaines en entreprise

Le rythme de l'alternance choisi doit favoriser l'acquisition progressive de la connaissance de l'environnement technique et commercial de l'entreprise d'accueil (hôtels, résidences hôtelières ou centres d'hébergement).

#### 2.2. - Contenu de la formation

Sont étudiés les savoirs faire et les savoirs associés relatifs aux compétences :

- C 11 Préparer les matériels, les produits et les supports de vente.
- C 13 Sélectionner le linge propre.
- C 14 Préparer le départ du linge sale.
- C 21 Organiser et gérer son travail.
- C 22 Participer à la prévision des besoins.
- C 23 Gérer le linge.
- C 24 Répartir le linge.
- C 31 Entretenir les lieux d'hébergement (chambres, appartements...)
- C 32 Nettoyer les locaux communs, leurs sanitaires et les matériels.
- C 35 Réapprovisionner le mini-bar.
- C 37 Nettoyer et ranger les équipements, les matériels, les produits.
- C 38 Conditionner le linge sale.
- C 39 Entretenir le linge.
- C 43 Renseigner les documents internes et externes.
- C 44 Transmettre les demandes et les réclamations aux services concernés.
- C 51 Repérer les anomalies et les dysfonctionnements.
- C 52 Vérifier les tâches effectuées.
- C 53 Contrôler l'approvisionnement du mini-bar.
- C 54 Contrôler le linge.

#### C.A.P. Services Hôteliers

#### 2.3 - Organisation de la formation

250 à 290 heures en centre de formation sont consacrées essentiellement à l'acquisition des savoirs associés :

- S1 L'environnement économique, juridique des entreprises hôtelières et assimilées
- S2 La structure d'accueil
- S3 Le personnel
- S4 Les unités d'hébergement
- S5 Les équipements
  - S 51 Le mobilier, le matériel de l'unité chambre
  - S 52 Le mobilier, le matériel des autres lieux d'hébergement
  - S 54 Le petit matériel, les machines d'entretien et de protection des sols
  - S 55 L'hygiène et la sécurité

#### S6 - Les produits

- S 62 Les produits du mini-bar
- S 63 Les produits de nettoyage et d'entretien
- S 64 Les produits d'accueil et les éléments d'ambiance
- S 65 Les étiquettes des produits
- S 66 Le stockage des produits
- S 67 La sécurité : analyse des risques dus à la manipulation et au stockage des produits
- S7 Le linge

En entreprise la formation s'attache à développer plus particulièrement les savoir-faire.

#### 3 - CERTIFICATION

Le titulaire du B.E.P. des métiers de la restauration et de l'hôtellerie, dominante production de services, qui se présente au C.A.P. Services Hôteliers, passe l'épreuve EP1- Entretien des unités d'hébergement et service du linge.

Il est dispensé de l'épreuve EP2 – Service du petit déjeuner.

#### C.A.P. Services Hôteliers

#### GRILLE HORAIRE – ANNEXE I (durée PFMP 14 semaines) Le 16 juin 2003

#### **CAP SERVICES HOTELIERS**

DOMAINE PROFESSIONNEL	1 <sup>ère</sup> ANNEE	2 <sup>ème</sup> ANNEE
Techniques (1)	10(0+10)	10(0+10)
Technologie appliquée (1)	1,5(0+1,5)	1(0+1)
Technologie professionnel (1)	2	2
Environnement économique des entreprises hôtelières et assimilées (2)	1+(2)	1+(1)
	16,5 h (3+13,5)	15 h (3+12)
Projets pluridisciplinaires à caractère professionnel	1,5(0+1,5)	2(0+2)
TOTAL	18 h	17 h

<u>Rappel</u>: l'horaire de sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et aux équipements est regroupé avec l'horaire réservé aux mathématiques – sciences

- (1) Ces enseignements doivent être confiés à un professeur de services et commercialisation
- (2) Cet enseignement doit être confié prioritairement à un professeur de gestion (comptabilité-bureautique)

Il est possible également de le confier à un professeur de vente, éventuellement à un professeur de communication – bureautique.